

Grand Prix du Val de Marne, Etape 3 : Choisy-le-roi Annexe au règlement intérieur

1. L'étape de Choisy-le-Roi du Grand Prix du Val-de-Marne a lieu le 1er février 2020 au 12 rue Robert Peary, Choisy-le-Roi. Elle est composée de trois tournois : l'Open A (homologué FFE 51471), l'Open B et l'Open C (homologués FFE-FIDE 51454 et 51455). Ces tournois sont arbitrés par Sonia Bogdanovsky, Arbitre Fédéral Open 2, assistée de Cassandre Bassing, arbitre jeune, et Nathanaëlle Journet-Girod, arbitre candidate.

2. Pour l'organisation générale, se référer au règlement de la compétition affiché dans la salle.

3. Si les joueurs sont en désaccord avec une décision de l'arbitre, ils doivent poursuivre la partie selon ses directives. Ils ont la possibilité de faire appel après la partie et avant le début de la ronde suivante auprès de la commission d'appel dont la composition sera affichée pendant la première ronde.

L'arbitre : Sonia Bogdanovsky

L'organisateur : Fabrice Cropsal

L'arbitre adjointe : Cassandre Bassing

L'arbitre stagiaire : Nathanaëlle Journet-Girod